

ministre fait dans les provinces de l'Atlantique et dans certaines régions du Québec équivaut à utiliser un bistouri sans anesthésie. Le résultat sera extrêmement douloureux.

Il est quelque peu paradoxal que je parle de cette façon vu que je représente à la Chambre la région du Canada qui a été colonisée la première. Notre province n'est pas défavorisée, tout comme les provinces de l'Atlantique ne sont pas des régions défavorisées. Comment une province qui possède d'énormes ressources hydro-électriques tant exploitées qu'inexploitées peut-elle être défavorisée à une époque où le reste du monde manque de ressources énergétiques? Comment une province peut-elle être défavorisée si elle englobe 67 p. 100 de la zone économique de 200 milles du Canada sur la côte est, qui est la zone la plus riche en poisson du monde? Comment cette province peut-elle être considérée comme défavorisée à une époque où le reste du monde s'efforce de trouver de nouvelles sources de protéines?

Comment une province peut-elle être défavorisée si elle possède de vastes richesses minérales exploitées et inexploitées? Je ne mentionnerai que le minerai de fer, le cuivre, le plomb et le zinc. La province de Terre-Neuve produit la moitié du minerai de fer produit au Canada. Comment peut-on la considérer comme une province démunie? Comment Terre-Neuve et le Labrador peuvent-ils être pauvres avec leurs énormes ressources forestières qui attendent seulement qu'on les exploite. Comment se fait-il que la province soit démunie? Il y a quelque chose qui cloche. Il n'est pas normal qu'une pareille mine de richesses inexploitées ne puisse fournir un revenu convenable à un demi-million de gens. C'est absolument insensé.

J'ai déjà fait un voyage en Islande. Voilà un pays qui s'apparente beaucoup à Terre-Neuve quant au climat et aux facteurs économiques en jeu. L'Islande a moitié moins d'habitants que Terre-Neuve. Elle n'a pas de ressources minières, excepté ses ressources thermales qu'elle utilise pour le chauffage et le reste, mais ce n'est pas un facteur important. L'Islande n'a pas de ressources énergétiques, si ce n'est la vapeur naturelle que recèle son sous-sol. Elle n'a pas de ressources forestières. Elle a seulement une industrie de la pêche comparable à la nôtre, qui vend sur les mêmes marchés les mêmes produits que nous. Et pourtant, cette base économique lui permet d'avoir un niveau de vie supérieur au nôtre. Le chômage est pratiquement inconnu en Islande. L'inflation ne constitue pas un problème national car elle est importée en majeure partie. En tout cas, le pays n'a presque aucun chômage. Les pêcheurs islandais constituent une véritable élite. C'est l'élite de la nation. En conséquence, ils ont droit à un revenu comparable à celui des mandarins de la Fonction publique.

Les Islandais sont venus à Terre-Neuve voir comment nous vivions sous un climat semblable au leur. Cela étonnera sans doute les députés d'apprendre que les moutons peuvent paître toute l'année dans l'est de la province et que nous n'avons pourtant pas d'industrie de la laine comme en Islande. Les laines islandaises atteignent des prix records sur les marchés

Assurance-chômage—Loi

mondiaux. M. l'Orateur, j'espère qu'un jour, pas trop lointain, je ne serai plus obligé de me plaindre de ce que le gouvernement du Canada réduit les prestations d'assurance-chômage, sinon pour la forme, comme c'est le cas de certains de mes collègues de Saskatchewan et d'Alberta.

Il n'y a pas si longtemps, l'Alberta était une province démunie que le pays devait aider. Maintenant, elle a du pétrole et se tire très bien d'affaire. Le ministre ampute nos prestations sans aucune anesthésie, car pour nous le chômage est malheureusement devenu une réalité quotidienne.

Examinons les faits—tout d'abord, le chômage à long terme dans les provinces de l'Atlantique. Les chiffres que j'utilise proviennent, comme ceux du ministre, de Statistique Canada. D'après les derniers chiffres publiés, Terre-Neuve compte 34,000 chômeurs. Il s'agit du nombre désaisonnalisé, de sorte que le véritable nombre est sensiblement plus élevé et je vous en expliquerai la raison dans un instant. Officiellement, Terre-Neuve compte 13,000 personnes qui sont en chômage depuis trois mois ou plus, c'est-à-dire 45 p. 100 des gens qui sont en quête d'un travail. Je pourrais amener le député dans certaines régions de ma province où des gens ont été en chômage pendant des années, sauf durant quelques mois où ils ont participé à un programme Canada au Travail ou encore travaillé dans une conserverie de poisson ou ailleurs. Ce chômage à long terme est un chancre dans les provinces de l'Atlantique. La Nouvelle-Écosse compte 12,000 chômeurs depuis trois mois ou plus, c'est-à-dire une proportion de 39 p. 100 de ceux qui sont en quête de travail. Au Nouveau-Brunswick, le nombre de chômeurs s'élève à 12,000, soit 41 p. 100 de ceux qui se cherchent du travail. Quant au Québec, on y trouve 104,000 chômeurs, soit 41 p. 100 des personnes en quête d'un emploi. Le chômage à long terme, résultat de la mauvaise administration flagrante du gouvernement, est devenu une réalité de l'existence et, par conséquent, l'assurance-chômage est malheureusement devenue aussi une réalité de l'existence.

● (1452)

Il aurait été souhaitable, étant donné le sens de la solidarité humaine qui est le sien, que le ministre hésite avant de présenter ce bill. En période de chômage élevé, ce n'était pas le moment. Du moins, il ne devrait pas s'appliquer à une région où le chômage est chronique et insoluble à court terme.

Le député de York-Sud (M^{me} Appolloni) a parlé des resquilleurs. Des resquilleurs il y en a. Il y en a trop. Mais, c'est que le système est mal géré. Mais il ne faut pas, sous le prétexte qu'une personne sur six abuse de l'assurance-chômage, pénaliser les cinq autres en serrant les cordons de la bourse. Et c'est exactement ce qu'on fait.

Nous n'avons pas de temps à perdre avec les resquilleurs. Ni avec ceux qui travaillent juste le temps qu'il faut pour pouvoir toucher à nouveau des prestations, et qui recommencent le cycle. Ces gens-là n'éveillent en moi aucune sympathie. Celui qui a un emploi, toutes choses égales d'ailleurs, devrait être durement pénalisé lorsqu'il le quitte. Et la plupart de ceux que je représente diraient certainement la même chose.